

---

**Projet « Conseiller auprès du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) »**

---

B.P. 7814 Yaoundé  
Tél. : ++237 -221.94.57  
Fax : ++237 -221.50.48  
E-Mail : [Bkmermann@aol.com](mailto:Bkmermann@aol.com)  
République du Cameroun

**Objet :** **NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 4/2003**  
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

**N° 52 Avril 2003**

## **I – Chronologie de l'information environnementale**

14 journaux ont traité de l'information environnementale en ce mois d'avril 2003. Il s'agit de Cameroon Tribune, Mutations, La Nouvelle Expression, L'Action, Dikalo, The Herald, Aurore Plus, Ouest-Echos, Le Miroir, L'Equatorial, Le Titan du Dja et Lobo, Le Financier d'Afrique, Le Jeune Enquêteur et Bubinga. Par rapport au mois de mars, on note une baisse aussi bien au niveau de la masse de l'information environnementale qu'au niveau des rubriques.

L'hygiène et la salubrité publiques sont en chute libre. Le pipeline Tchad-Cameroun, les menaces sur l'environnement, les prises de position sur l'environnement et les généralités sur l'environnement sont inexistantes. Le thème de l'écotourisme effectue un retour. Les avis d'appel d'offres sont en première ligne.

## **A – Les avis d'appel d'offres**

### ***1 – Dans la construction des routes***

- Le 7 avril, Cameroon Tribune publie sur toute sa page 10 un avis de passation des marchés du Ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau sud.
- Le 7 avril encore, Cameroon Tribune consacre toute sa page 14 à un avis de passation des marchés du Ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau Ouest
- Le 7 avril toujours, Cameroon Tribune accorde sur ¼ de sa page 29 un communiqué du Ministère des Travaux Publics portant publication des résultats de l'avis d'appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau Nord.
- Le 7 avril également, Cameroon Tribune publie sur ¼ de sa page 29 un communiqué du Ministère des Travaux Publics portant publication des résultats de l'avis d'appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau Ouest.

- Le 7 avril aussi, Cameroon Tribune accorde sur ¼ de sa page 29 un communiqué du Ministère des Travaux Publics portant publication des résultats de l'avis d'appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau Sud.
- Le 8 avril, Cameroon Tribune consacre toute sa page 4 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau Nord
- Le 8 avril toujours, Aurore Plus réserve toute sa page 2 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau Sud.
- Le 8 avril aussi, Aurore Plus publie sur toute sa page 9 un avis d'appel d'offres du ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau Ouest.
- Le 14 avril, Le Jeune Détective réserve toute sa page 11 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire dans le réseau Sud.

## **2 – Dans la réfection et la construction des ouvrages**

- Le 8 avril, Cameroon Tribune accorde toute sa page 14 à un avis d'appel d'offres du ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux de réfection de certains ouvrages d'art du réseau prioritaire dans le réseau Nord.
- Le 8 avril aussi, Cameroon Tribune publie sur toute sa page 20 un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux de réfection de certains ouvrages d'art du réseau prioritaire dans le réseau Ouest.
- Le 8 avril également, Cameroon Tribune consacre toute sa page 26 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux de réfection de certains ouvrages d'art du réseau prioritaire dans le réseau Sud.
- Le 14 avril, Le Jeune Détective consacre toute sa page 10 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux Publics pour l'exécution des travaux d'entretien ou de construction de certains ouvrages d'art du réseau routier Ouest.

## **B – Les initiatives en faveur de l'environnement**

### **1 – La lutte contre le braconnage**

- Le 4 avril, Cameroon tribune constate sur la moitié de sa page 8 que «*la Cémac cherche les alternatives au braconnage* ».
- Le 8 avril, Mutations signale sur un filet de sa page 14 la remise d'un important lot de produits de braconnage au Ministère de l'Environnement et des Forêts.
- Le 18 avril, L'Equatorial indique sur 3/5 de sa page 19 que la lutte contre le braconnage s'intensifie dans la province de l'Est.
- Le 21 avril, The Herald souligne sur ¼ de sa page 5 que le Ministère de l'Environnement et des Forêts renforce les dispositifs contre le braconnage autour des restaurants dans les villes.
- Le 22 avril, L'Action souligne que dans le cadre de la lutte contre le braconnage, les restaurateurs boudent le Ministère de l'Environnement et des Forêts.

### **2 – Les autres initiatives en faveur de l'environnement**

- Le 28 avril, The Herald note sur 1/3 de sa page 6 que les experts en environnement explorent les voies pour une meilleure gestion des mangroves.

## **C — L'aménagement du territoire**

### **1 – L'aménagement des routes**

- Le 14 avril, Ouest Echos signale sur la moitié de sa page 9 que les travaux de réhabilitation du réseau routier de Bafoussam ont été «abandonnés ».
- Le 21 avril, Dikalo note sur la moitié de sa page 4 que les routes de Douala contiennent «toujours des nids de poule ».
- Le 22 avril, Ouest-Echos note sur ¼ de sa page 5 la reprise des travaux routiers dans la ville de Bafoussam.
- Le 29 avril, Cameroon tribune souligne sur ¼ de sa page 20 que le réseau routier de Ngoumou dans la province du centre s'étend.

### **2 – La construction des ouvrages**

- Le 23 avril, Dikalo signale sur 1/3 de sa page 13 que l'Etat devra déboursier plus de 13 milliards de FCFA, pour la réhabilitation du pont sur le Wouri à Douala.
- Le 23 avril aussi, Cameroon tribune indique sur ¼ de sa page 3 la réhabilitation du pont sur le Wouri.

## **D – Le thème de l'eau**

- Dans son édition du mois d'avril, Le Miroir note sur toute sa page 8 qu'à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'eau, l'eau est une «denrée sine qua non ».
- Le 10 avril, Mutations constate sur toute sa page 16 un ambitieux projet d'eau potable à Mokolo dans la province de l'Extrême-Nord.
- Le 24 avril, L'Equatorial indique sur ¾ de sa page 18 que s'approvisionner en eau potable à Bertoua « est devenu un véritable casse tête pour les populations ».
- Le 25 avril, Mutations signale sur la moitié de sa page 6 que la société Guimpes Cameroon offre de l'eau potable à Ntale Bassosi, dans la province du Sud-ouest.

## **E – Les informations du secteur forestier et du bois**

- Le 7 avril, La nouvelle Expression indique sur toute sa page 4 que le groupe forestier Hazim est « *menacé de disparition* ».
- Le 11 avril, La Nouvelle Expression note sur ¾ de sa page 3 que « *la mise en œuvre des directives de la politique gouvernementale en matière de forêts et environnement semble être le dernier souci du Ministre Clarkson Tanyi Mbianyor Oben.* »
- Le 14 avril, Le Financier d'Afrique souligne sur 2/4 de sa page 4 le conflit qui oppose actuellement l'Etat et le groupe forestier Hazim. Pour ce journal, « *entre respect de la loi et préservation des emplois, l'Etat doit choisir* ».

## **F - Les informations de la faune**

- Le 5 avril, Le Titan du Dja et Lobo indique sur la moitié de sa page 10 que le sanctuaire à gorilles de Mengame est « *une aubaine à saisir pour Oveng* ».

## **G - Le thème de l'écotourisme**

- Le 4 avril, L'Action signale sur ¾ de sa page 3 la mise sur pied des stratégies de développement de l'écotourisme au Cameroun, par les experts de la GTZ.
- Le 4 avril aussi, Cameroon Tribune note sur la moitié de sa page 9 l'appui au développement de l'écotourisme au Cameroun par la GTZ.

- Le 9 avril, Mutations constate sur  $\frac{3}{4}$  de sa page 10 que le tourisme durable est « *un loisir profitable aux pays du Sud* ».

## **H – L'hygiène et la salubrité publiques**

- Le 21 avril, Dikalo signale sur 1/3 de sa page 3 la guerre contre l'insalubrité dans la ville de Douala.

## **I – Dans la presse spécialisée**

Bubinga dans son édition d'avril 2003 fait un zoom sur le pillage des forêts. A en croire cette publication, « *le saccage des forêts primaires est bien plus grave que ne le concèdent les officiels* ». Bubinga signale que dans son livre intitulé « **Les pillards de la forêt** », Arnaud Labrousse et François-Xavier Verschave « *dévoilent l'atroce réalité* ».

Toujours dans son numéro d'avril, Bubinga a réalisé une enquête sur l'eau. Pour cette publication, après la célébration le 22 mars dernier de la journée mondiale de l'eau, les villes camerounaise font toujours face à un manque crucial de ce liquide vital.

En page Environnement et Développement, la publication de l'environnement se demande « *pourquoi le gouvernement US donne-t-il 25 millions de dollars pour protéger les forêts du Bassin du Congo ?* ». Dans la perspective de Bubinga, les Etats Unis font preuve d'une « *passion soudaine* » à l'endroit de cette forêt africaine.

En page Santé, Bubinga indique que les téléphones portables constituent de véritables bombes à retardement car, « *leurs composants contiennent des substances toxiques* ».

## **II – Le thème du mois : Le Ministère de l'Environnement et des Forêts lance la chasse aux produits du braconnage**

Tout au long de ce mois d'avril, de nombreuses initiatives ont été menées aussi bien par le Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) que par d'autres structures pour faire échec au braconnage. Ces actions qui ont été plus ou moins bien conduites n'ont pas échappé à la presse nationale.

« *Forêt les braconniers se rendent* », ce titre est du quotidien Mutations dans son édition du 8 avril. Selon cette publication, le conservateur de la Réserve de Biosphère du Dja, Hyacinthe Etienne Nlegue a remis aux responsables du Ministère de l'Environnement et des Forêt le 4 avril dernier, « *Plus d'une soixantaine d'armes de fabrication locale, un demi-millier de munitions, des queues et des pointes d'éléphants...* ». Ces trophées de chasse ont été saisies entre les mains des braconniers dans la Réserve du Dja au 2<sup>e</sup> semestre de l'an 2002. Pour Mutations, « *cette prise obéit à l'application concrète des missions de lutte contre le braconnage entreprise par le service de conservation de la Réserve, sous le contrôle du MINEF* ».

Quelques jours plus tôt, Cameroon tribune signalait dans son numéro du 4 avril que « *La Cémac cherche les alternatives au braconnage* ». Pour le quotidien gouvernemental camerounais, le Comité de suivi du projet Développement d'alternatives au braconnage en Afrique centrale (Dabac), a tenu ses assises à Yaoundé avec comme principal objectif, fournir une meilleure viande « *aux familles de la sous-région en leur proposant la vulgarisation de l'élevage de l'aulacode, freinant ainsi l'ampleur du braconnage.* »

De son côté, L'Equatorial signale dans sa livraison du 24 avril que la battue contre le braconnage s'intensifie dans la province de l'Est. Ce journal annonce que le comité provincial de lutte contre le braconnage de l'Est, « *a soumis dans le département de la Boumba et Ngoko, deux dossiers de création de 2 parcs nationaux* », dans le but de mieux gérer la faune. Toujours dans le cadre de la lutte contre le braconnage dans la province de l'Est, L'Equatorial indique en outre qu'il a été tenu au mois de mars, « *un atelier sur les procédures légales de constatation et de répression des infractions légales en matière de*

*braconnage.* » Ce séminaire avait pour objectif de « *définir un canevas de suivi des différentes procédures constatées jusqu'à la décision du tribunal* ».

Pour le journal L'Action dans sa parution du 22 avril, « *Les restaurateurs boudent le Minef* ». A en croire cette publication, cette réaction fait suite à une décision signée par le Ministre de l'Environnement et des Forêt une semaine plus tôt, « *interdisant la vente de certaines viandes de brousse par les restaurateurs à travers le territoire national* ». D'après le journal du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), le parti au pouvoir au Cameroun, la note du Minef « *concerne principalement les gorilles, les singes, les éléphants et les reptiles.* » Mais, L'action signale qu'au niveau des vendeurs de cette viande, l'action du Ministre de l'Environnement et des Forêts semble être un véritable coup d'épée dans l'eau. « *J'ai entendu cette décision, mais moi je vis de cette vente, et il sera difficile pour moi de la respecter. Les viandes qu'ils ont interdites sont les plus recherchées par les clients et c'est en les vendant que nous faisons nos bénéfices, car nous les vendons un peu plus cher* », explique Marie-Paule, une vendeuse de ces viandes interdites au journal L'Action. Ce journal conclut du reste son article en soulignant que « *la plupart des vendeurs de cette viande pensent que le Minef devrait s'atteler à poursuivre les braconniers, au lieu de s'acharner sur les plats de nourriture déjà préparés.* »

## **Conclusion**

Les informations du secteur de l'environnement ont été reléguées au second plan en ce mois d'avril, ceci à cause de la guerre irakienne. Toute la presse nationale et internationale était focalisée sur ce sujet. Nous espérons tout simplement que les choses vont s'arranger au mois de mai.